

ISSN-L : 3005-9569

ISSN-P : 2414-2565

Cahiers du GReMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



**ACTES DU COLLOQUE TOUT EN LIGNE
SUR LA DETERMINATION NOMINALE
SUIVI D'UN VARIA**

N°10 décembre 2025

Cahiers du GREMS
Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres et des Sciences humaines
BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamounsika, Professeur Titulaire
Rédacteur en chef : Dr (MC) Moukougou Sidoine Romaric

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ndongou-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Modou Ndiaye, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Eloundou Eloundou Venant, Université de Yaoundé I, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongou-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*
Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 10 décembre 2025

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN: 2414-2565

ISSN-L: 3005-9569

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>

Avis aux auteurs

Feuille de styles

Format : A5 marge : 2cm Taille de police :10

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et

l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Notre revue est indexée et référencée dans les bases de données et moteurs de recherche scientifiques du monde.

Les Cahiers du GREMS n°9 2024

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/24937/Cahiers-du-GReMS>



Open Alex

<https://explore.openalex.org/sources/S4404669731>



https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/browse?critere=title_sci:%22Cahiers+du+GREMS%22



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-9569>

<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2414-2565>



OAI-PMH

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/oai?verb=Identify>



https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Les%20Cahiers%20du%20GREMS



<https://isindexing.com/isi/viewjournal.php>

Acte du colloque TOUT en ligne sur
La détermination nominale en français contemporain
Organisé par le Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
du 18 mai 2025

Présentation :

Le groupe de recherche en morphosyntaxe et sémantique (GREMS) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi en République du Congo organise un colloque TOUT en LIGNE sur la détermination nominale en français contemporain.

Les travaux sur la détermination nominale (désormais DN) sont très nombreux à travers l'histoire de la grammaire et de la linguistique contemporaine. Du *problème de l'article et sa solution dans la langue française* de Gustave Guillaume en 1919 à *La détermination nominale* de Marc Wilmet en 1986 aux *Déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique* de Danielle Leeman 2004, sans compter les monographies, les chapitres d'ouvrages, les articles sur la question.

Ce colloque se voudrait une revisitation de la notion de détermination nominale en français contemporain. Il s'appuie sur quatre (4) axes majeurs :

- Le déterminant
- Le substantif
- L'adjectif qualificatif
- L'expansion du nom (le complément déterminatif et la subordonnée relative)

Le colloque se fera exclusivement en ligne avec quatre salons virtuels en lien avec les différents axes. Il accueillera tous les courants décrivant le Syntagme nominal.

Objectifs :

- Revisiter la notion de détermination nominale
- Aborder la question en s'appuyant sur les différents corpus (écrits et oraux)
- Recenser les travaux majeurs sur la question
- Problématiser sur la DN

Public cible

- Enseignants, enseignants - chercheurs, amateurs des questions de langue française
- Etudiants en master ou doctorat

Sommaire

CAMARA Mohamed,	
L'expansion du nom, facteur de structuration, de construction de sens et de fluidité du discours dans <i>Destins hypothéqués de François d'Assise N'DAH</i>	11
OTSIEMA GUELLELY Ferdinand,	
Ancrage énonciatif et valeur expressive des déterminants démonstratifs en français parlé en République du Congo.....	25
KENGNI Simplicie Aimé,	
De la (sur)composition nominale à l'enjeu de dénomination chez Patrice Nganang	45
NGANMO FOYET Marie Michèle,	
Problématique de la coprésence de l'indéfini et de l'expansion dans le syntagme nominal : essai d'analyse syntactico-sémantique dans <i>Quand saigne le palmier</i> de Charly-Gabriel Mbock.....	63
NGAKOSSO Séverin et ONDOUO Didier Judes,	
Diminutif du substantif "Juif" : refuge et subterfuge de la "Lingua Tertii Imperii" dans trois romans de Joseph Joffo.....	77
NATAMA Tilado Jérôme	
La sémantique du complément déterminatif dans <i>La carte d'identité</i> de Jean-Marie Adiaffi.....	95
LONFO Pegwendé Macaire,	
L'adjectif qualificatif et sa portée dans <i>le ventre de l'atlantique</i> de Fatou Diome.....	107
LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul,	
Détermination nominale et subordination relative : la logique d'une structuration phrastique minimalisée.....	119
MFOUTOU Prisca Aubain	
Emploi de l'article partitif en contexte guidé : cas des apprenants de 6° du CEG Nganga Edouard.....	139

N'GUESSAN KONAN Lazare

Approche argumentative du déterminant dans l'écriture de
Ahmadou Kourouma.....153

KIMIA Guy Gerard-Briand

L'emploi des déterminants négatif en français parlé au Congo...169

DOUMBIA Siaka ,

Rôle du déterminant dans l'enseignement de la lecture et de
l'écriture au fondamental.....185

VARIA

N'ZAPALI-TE-KOMONGO Gervais,

Enseignement/ apprentissage de la lecture au fondamental 1 à
l'école Fatima fille a Bangui en république
centrafricaine.....199

EHOUE Affoua Marie Flore & ADEKPATE Alain Albert,

Les procédés d'adaptation phonologique des noms propres à
syllabe fermées du français empruntés par l'agni sanvi,
langue kwa de Côte d'Ivoire.....217

DAOUDA FOFANA

Le rôle des proverbes dans la régulation des conflits en Afrique :
entre sagesse ancestrale et médiation sociale.....231

KANGA Hervé N'guessan

La prose, terreau moderne de la production poétique.....243

L'EMPLOI DES DÉTERMINANTS NEGATIF EN FRANÇAIS PARLÉ AU CONGO

Guy Gerard-Briand KIMIA

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

E-mail : briandkimia@gmail.com

Résumé :

Cet article examine un aspect de la détermination nominale : le déterminant indéfinis exprimant la négation en français parlé au Congo. Il pose le problème de l'usage des déterminants (adjectifs) indéfinis négatifs simples et composés à l'oral spontané. Une description qui s'appuie sur des exemples concrets de la détermination nominale pour expliquer l'existence zéro ou l'absence totale des êtres et des objets ayant une valeur quantitative pour les déterminants indéfinis simples et démontrer que ceux appartenant à la catégorie des indéfinis complexes font partie, pour la plupart, de la négation partielle. Cela s'explique par les valeurs et emplois distinctifs de différents déterminants indéfinis négatifs.

Mots clés : Emploi, déterminants indéfinis simples, déterminants indéfinis complexes, négation, corpus oral.

Abstract: This article examines one aspect of nominal determination: the indefinite determiner expressing negation in spoken French in the Congo. It addresses the issue of the use of simple and compound negative indefinite determiners (adjectives) in spontaneous speech. A description based on concrete examples of nominal determination explains the absence or complete lack of existence of beings and objects with quantitative value for simple indefinite determiners and demonstrates that those belonging to the category of complex indefinite determiners are, for the most part, examples of partial negation. This is explained by the distinctive values and uses of different negative indefinite determiners.

Keywords: Use, simple indefinite determiners, complex indefinite determiners, negation, spoken corpus.

Introduction

La langue française est caractérisée par plusieurs catégories grammaticales dont les déterminants négatifs, une catégorie caractérisée par les phrases de type négatif. Les déterminants, sous toutes leurs formes, ont plusieurs sous-classes, sous-classes ayant chacune des propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques propres à elles. Entre autres sous-classes très peu exploitées dans nos études, figure celle des déterminants indéfinis exprimant la négation.

Notons que l'on parle de déterminants négatifs seulement si la négation est exprimée. Lorsqu'on parle des déterminants négatifs ici, il s'agit d'une certaine catégorie de phrases de type négatif, où ils assurent la quantification nulle du groupe nominal qu'ils déterminent. Avec ce type de déterminant, on trouve les expressions suivantes : *aucun(e)*, *nul(le)* et *pas un(e)*, selon la grammaire récente (moderne) pour les déterminants indéfinis simples. Ceux-ci, en effet, n'ont pas de pluriel et s'emploient tous au singulier et sont accompagnés par la marque de négation *ne*. Il y a aussi *pas assez de*, *pas trop de*, *plus de* pour les déterminants indéfinis complexes. Les déterminants négatifs sont considérés par les grammairiens comme porteurs de la signification négative.

Dans cette étude, nous allons montrer comment les locuteurs congolais emploient les déterminants négatifs à l'oral. Il sera question pour nous d'analyser l'emploi et le fonctionnement des déterminants indéfinis exprimant la négation dans la parlure congolaise. L'objectif poursuivi est celui de vérifier si les congolais emploient correctement ou pas les déterminants indéfinis négatifs.

1.Présentation du corpus

Pour réaliser ce travail, nous avons eu recours au corpus du français parlé au Congo donc d'un corpus oral. Notre recherche vise à mettre en lumière la pratique langagière, bien plus, mettre en lumière l'emploi et le fonctionnement de certains déterminants ayant une valeur négative dans la parlure congolaise. Lorsqu'on remonte l'histoire, on se rend compte que Damourette et Pichon font partie des pionniers qui ont pris en compte le français parlé, afin de faire une description de la grammaire française. Ils connaissaient la nécessité de s'appuyer sur des exemples attestés car on ne peut pas se permettre d'inventer les exemples de langue parlée en se fiant à l'intuition, qui est souvent trompeuse.

2. Les déterminants négatifs selon les grammaires de référence

La majorité de grammaires reconnaissent que les déterminants indéfinis négatifs font partis de la classe des déterminants (adjectifs) indéfinis et qu'ils

sont porteurs de la signification négative. Et cette dernière qui leur assure l'existence zéro. Danielle Leeman (2002, p.41), opérant un certain nombre de tests sur les différentes catégories, déclare ce qui suit : si l'on regroupe les déterminants indéfinis présentant le même ensemble de propriétés d'après les tests opérés précédemment, on obtient « de maigres sous-sous-classes ». Ce qui nous amène à appuyer cette déclaration en démontrant que les déterminants indéfinis négatifs représentent une maigre sous-classe. Ainsi, pour Riegel (2002, p152) et *alii*, « les déterminants dits indéfinis » sont une sous classe des déterminants, les autres sous classes étant l'article indéfini, l'article partitif, les déterminants négatifs (tout en rangeant aucun et nul également sous les déterminants dits indéfinis), interrogatifs, exclamatifs et relatifs. Pour Wagner (1962), par exemple, distingue, pour « les adjectifs indéfinis », entre les quantitatifs (y compris ceux qui évoquent la quantité nulle) et les qualitatifs. Ce classement est quasiment identique à celui fait par *la grammaire du français contemporain* de Chevalier et *alii*. En effet, elle classe « les mots indéfinis d'après leur sens » en deux groupes également : « déterminatifs marquant la quantité » (y compris la quantité nulle) et « déterminatifs marquant certains aspects de l'identité ».

3. Les déterminants indéfinis négatifs simples

Les principaux déterminants (adjectifs) indéfinis négatifs simples sont « **aucun / aucune** », « **pas un / pas une** » et « **nul / nulle** », les deux premiers étant couramment utilisés dans la langue alors que le dernier est réservé à un registre plus soutenu. Ils expriment tous une quantité zéro (0) et s'accordent en genre avec le substantif auquel ils se réfèrent. Ils s'emploient le plus souvent au singulier. Comme tous les indéfinis négatifs, ils sont toujours accompagnés de la particule négative « ne ». Ils peuvent être employés en fonction de sujet (le groupe nominal précède le verbe) ou en fonction d'objet (le groupe nominal est placé après le verbe). Martin Riegel et *alii* appellent cette catégorie des déterminants indéfinis par des déterminants dits indéfinis en incluant les expressions suivantes (*certain(s), tout, chaque, quelque(s), plusieurs, aucun, nul etc.*), ainsi que les déterminants négatifs (*aucun, nul pas un*) précisent-ils.

3.1. Le déterminant aucun

Les déterminants négatifs est une catégorie dans laquelle on retrouve des phrases de type négatif, où ils assurent la quantification nulle du groupe nominal qu'ils déterminent. Il s'agit de *aucun(e), nul(le), pas un(e)*, et *de* (où on aurait *un, du, de la, des* dans la phrase positive correspondante). Les déterminants indéfinis *aucun, nul* et *pas un* s'accordent en genre avec le nom qu'ils déterminent.

Le déterminant indéfini *aucun* exclut toute idée de pluralité. Il ne prend pas la marque du pluriel, il peut prendre la marque du pluriel seulement s'il est placé devant un nom qui n'a pas de singulier. *Aucun* est quasiment toujours au singulier. Ce déterminant, employé avec l'adverbe de négation 'ne' ou précédé de sans indique l'absence.

Aucun a signifié primitivement *quelque, quelqu'un*. Il a conservé cette valeur positive dans certains cas, mais le plus souvent, accompagné de la négation *ne*, il a pris la valeur de *nul* par contagion, ***aucun*** et ***nul*** sont généralement singuliers (sauf devant un nom strictement pluriel). *Aucun* et *nul*, marquant la quantité zéro, ne s'emploient généralement qu'au singulier. Ils s'emploient au pluriel devant des noms qui n'ont pas de singulier ou qui prennent au pluriel un sens particulier. Prenant la valeur de nul par contagion, aucun, dans le corpus du français parlé au Congo nous a donné les occurrences suivantes :

1. L1 : *mais je soutiens que **aucun** joueur n'aura sept (7) ballon d'or jusqu'à la fin du monde /, Ø/ messi est le seul joueur d'avoir touché euh impacté + ce monde /, Ø/ par rapport a (ces ses) ballons* p435
(La remise du ballon d'or de Lionel Messi)
2. L1 les histoires de dragon de quoi – *Lucifer était très beau et s'il se présente là en homme comme ça **aucune** femme ne peut résister carrément parce qu'il est très beau* p75 (Texte : Mieux faire)

L'emploi de ce déterminant dans ces deux phrases prouve qu'il peut se mettre devant les substantifs masculins et féminins. Ici, l'adverbe de négation « ne » est post posé non seulement au nom mais aussi au déterminant.

Dans chaque phrase, après l'emploi des déterminants indéfinis de sens **négatif**, il ne faut pas oublier la deuxième partie de la négation.

Employé comme déterminant indéfini, *aucun* exprime le plus souvent la quantité zéro. Il s'emploie à l'exclusion de tout autre déterminant. Aussi est-il presque toujours au singulier et accompagné de la préposition *sans* ou des adverbes *ne, ne... jamais, ne ... plus*. En tant qu'indéfini, il se place directement devant le nom. Marquant la quantité zéro, *aucun* ne s'emploient généralement qu'au singulier. C'est le cas des occurrences suivantes qui sont au masculin :

3. L1 il n'a **aucun** sentiment p331 (le manger)
4. L1 le problème est que j'étais confronté un exercice où je comprenais rien et je n'avais **aucune** de possibilité de tricher et

l'aide des pays voisin n'avait pas non plus marché p154
(Dialogue)

Ici, nous remarquons que le déterminant indéfini *aucun* ne peut nous donner un nombre en tant que tel, d'où nous avons une quantité non chiffrée, en plus il est très peu utilisé dans le discours congolais. La preuve c'est que nous n'avons recensé que très peu d'occurrences.

Le déterminant indéfini *aucun* a aussi un féminin singulier. Il s'accorde avec le nom auquel il est rattaché. De la même manière que le masculin est quasiment toujours au singulier, le féminin fonctionne pratiquement de la même façon. L'exemple suivant en est une illustration :

5. L2 : *du côté de l'ensemble de la société – on ne trouve aucune excuse à ces filles – et on ne comprend - pas le choix de –le choix délibéré de ces dernières – de gagner leur vie à la sueur de leurs fesses – qu'elles y sont accumulées par la misère* p42 (Transcription 7 : Prostitution)

Comme nous venons de le voir, le déterminant *aucun(e)* est plus employé au singulier qu'au pluriel, la preuve c'est que le corpus du français parlé au Congo ne comporte pas de pluriel de ce déterminant.

Les mots marquant la négation : **aucun ne, nul ne, personne ne, rien ne**, peuvent être employés pour reprendre ou annoncer (emploi anaphorique) des *êtres* exclusivement *humains*, avec certaines différences de sens. Avec ce type d'emploi, le corpus du français parlé au Congo ne nous a pas donné des occurrences correspondantes.

3.1.1. La quantité et l'intensité nulles

3.1.2. Marques et formes

Parmi les mots qui servent à exprimer la *quantité* et l'*intensité nulles*, il en est qui s'appliquent aussi bien aux *êtres dénombrables* qu'aux *non dénombrables* (*aucun, nul, rien*), et il en est qui ne s'appliquent qu'aux *êtres non dénombrables* (*zéro, personne*) ; seule la négation est un procédé commun à la quantité et à l'intensité nulles.

3.1.2.1. Emploi de *aucun* (intensité nulle)

Si le mot représente une *propriété* ou un *processus* – il appartient dans les deux cas à la classe du *continu, non dénombrable*, l'opération consiste à *intensifier* la notion de référence. Parlant de la quantité et de l'intensité nulles des adjectifs indéfinis, nous avons établi un tableau nous présentant leur emploi devant les substantifs pouvant être considérés comme des êtres

dénombrables et des êtres non dénombrables.

Tableau n°7 : la quantité et l'intensité nulles

Quantité		Intensité	
Etres dénombrables	Etres non dénombrables	Propriétés	Processus
Ne... pas de, sans, nul, personne, aucun, rien, zéro	Ne... pas de, sans, nul, aucun, rien	Ne...pas, ne... nullement	Ne...pas, ne... nullement

Source Patrick Charaudeau, 1992, p243

Dans ce tableau, inspiré de Patrick Charaudeau, on voit clairement que *aucun* ne s'emploie que devant des noms de quantité des êtres dénombrables et des êtres non dénombrables. Les déterminants **aucun** et **nul**, s'emploient avec la négation pour signaler l'absence totale de quantité, c'est le cas de l'exemple suivant :

6. *L1 : Oui uhm uhm – uhm et parfois nous intellectuels nous manquons – nous manquons c'est souvent hein l'honnêteté la sincérité – parce que moi je me rends compte qu'aucun parent – aucun parent n'a raconté p182 (Une rencontre de deux amis après un bon moment)*

Ici, nous remarquons l'absence total, lorsque notre interlocuteur déclare qu'aucun parent, c'est-à-dire qu'il y a absence total du nombre de parents. En étudiant précieusement ce déterminant dans la phrase ci-dessous, nous avons remarqué quelque chose qui a attiré notre attention :

Aucun(e) peut être placé après *l'être ou l'objet* quantifié si celui-ci est précédé de *sans*. L'expression est alors sentie comme légèrement *précieuse* si l'on est en situation de conversation. L'occurrence suivante en est une parfaite illustration.

7. *L5 ça veut dire la validation d'acquis d'expérience c'est-à-dire les personnes qui ont acquis une expérience dans certains secteurs mais qui n'ont jamais été dans les bancs de l'école qui sont sans papier*

***aucun** mais il marinant il est quelque part/ il sait gérer une comptabilité dans une entreprise mais est **sans papier aucun** //*
p543 (Thème : cours de français en classe de premier)

Dans cette occurrence, lorsque le locuteur déclare en parlant d'une personne qui travaille quelque part sans papier aucun, c'est pour nous présenter une situation précieuse d'une personne qui travaille dans une entreprise donnée sans les diplômes nécessaires.

2.1.3. Aucun comme mot introducteur

Il s'agit ici du déterminant qui introduit non seulement un substantif mais aussi et surtout un syntagme nominal ou une phrase toute entière. Dans ce sens, le déterminant *aucun* se place en tête de phrase et l'introduit, c'est le cas des exemples ci-dessous :

8. L1 : ***aucun** président a un compte Facebook + ils avaient des comptes Facekook mais parce que plusieurs personnes ont créé des comptes au nom de x ou au nom de y +* p243 (Enregistrement n°1 : les comptes Facebook des stars)
9. L1 : ***aucune** personne ne pourrait être à l'abri de cette période +++ personne ne peut dire non moi je reste sur le système* p495 (Une dame jalouse de son mari)

Dans ces occurrences, le déterminant *aucun* introduit les substantifs en se plaçant en début de phrase pour mieux jouer son rôle du mot ou déterminant introducteur.

3.2. Le déterminant nul/ nulle :

Le déterminant indéfini *nul* signifie « pas un », « aucun ». Il s'accompagne presque toujours de l'adverbe *ne* ou de la préposition *sans*. *Nul* s'accorde en genre avec le nom qu'il détermine. Mais, comme le déterminant *aucun*, il s'emploie uniquement au singulier, sauf lorsqu'il détermine un nom qui n'a pas de singulier : Lorsque *nul* précède plusieurs noms, le verbe s'accorde uniquement avec le dernier de ces noms. Lorsqu'il est suivi du pronom *autre*, *nul* s'accorde avec le nom que remplace *autre*.

Dans ce contexte, la difficulté est que dans l'expression à *nul autre pareil*, le déterminant *nul* s'accorde uniquement en genre avec le nom que remplace le pronom *autre*. L'adjectif *pareil*, lui, s'accorde en genre et en nombre avec le nom que remplace *autre*. Si le nom repris par le pronom *autre* ne s'emploie

qu'au pluriel, nul et autre s'accorde alors en nombre.

Il est important de rappeler que lorsqu'on parle des déterminants négatifs : il s'agit de ceux qui assurent la quantification nulle du substantif. Avec ce type de déterminant, on trouve les expressions suivantes : *aucun(e)*, *nul(le)* et *pas un(e)*, selon la grammaire récente (moderne). Ils n'ont pas de pluriel et s'emploient tous au singulier et ils accompagnent la marque de négation *ne*. Les déterminants négatifs sont considérés par les grammairiens comme porteurs de la signification négative. Et cette dernière qui leur assure l'existence zéro.

Nul est un déterminant qui exprime l'absence totale, en corrélation avec "ne". Les déterminants négatifs : on les trouve dans des phrases de type négatif, où ils assurent la quantification nulle du GN qu'ils déterminent. Cette catégorie regroupe un certain nombre de mots, tels que : *aucun(e)*, *nul(le)*, *pas un(e)*, et de (où on aurait un, du, de la, des dans la phrase positive correspondante).

Les déterminants négatifs **Aucun** et **nul** sont fréquemment au singuliers (sauf devant un nom strictement pluriel). *Aucun* et *nul*, marquant la quantité zéro, ne s'emploient généralement qu'au singulier. Ils s'emploient au pluriel devant des noms qui n'ont pas de singulier ou qui prennent au pluriel un sens particulier.

Dans notre corpus, nous n'avons qu'un seul emploi, celui du singulier, il n'y a aucune phrase marquant un emploi du pluriel. Marquant la quantité zéro, *nul(le)* dans le CFPC nous a permis de recenser les exemples suivants :

10. *L5 vraiment pour moi-la musique est vraiment mauvaise c'est une chose nuisante pour moi vraiment hein ça me ramène **nulle part**. La musique on n'est pas d'accord. Chers professeurs voilà ce que j'avais à dire sur notre thème. p848 (Audio 59 : l'amour à distance)*

Dans l'utilisation des déterminants négatifs, on constate que l'emploi de ce genre de déterminant est lié à des phrases ayant un sens négatif. Ce sont des phrases qui ne manquent pas la présence de *ne* et bien entendu du déterminant négatif nulle. La phrase suivante en est une illustration :

11. *L3- pour moi je me dis au fait que quand tu vis une relation / faut t'attendre à tout/ par contre y a des gens qui vous pouvez vivre là dix ans vous êtes présents ce ne va aussi rien vous emmenez / ça ne va aussi vous emmenez **nulle part** // Par contre / il y a aussi des relations à distance arriver aussi tu ne vis plus ce que tu voulais*

*vivre // quand tu vis une relation - le présent regarde
p688 (Transcription de l'audio 66 : amour à distance)*

Ce type d'emploi est rarement utilisé par les congolais vue le nombre d'occurrences que nous avons trouvées dans notre corpus. Avec cette illustration, on comprend bien que lorsqu'on emploie *nulle part* cela revient à dire que cela qu'on peut aussi vivre dans la même ville, la maison ou la même localité qui marque votre présence mais sans être amoureux ni avoir une relation qui rende les deux partenaires heureux et ce genre de relation n'amène nulle part

Nul a multiple fonctions. Il est parfois un adjectif qualificatif ; il est employé comme attribut ou comme épithète placée après le nom qu'elle qualifie et signifié « qui ne vaut rien ». *Nul* peut aussi être un pronom. A ce moment, il est placé avant le verbe. Dans ce cas précis, il signifie alors « personne ». *Nul* a fonction de qualification s'il est placé après l'être qualifié et signifie *sans valeur*.

Remarque :

Différence entre **nul** et **aucun** : il ne s'agit pas d'une différence de sens mais de registre discursif. *Nul*, sauf dans quelques expressions (*nulle part*, *nul doute*, etc.) a une forte valeur descriptive et est plutôt employé dans des récits ou des argumentations à tonalité soutenue (genres littéraires, juridique, administratif, oratoire, etc.). Son emploi en conversation peut donc produire un *effet de préciosité*.

Aucun ne, nul ne, personne ne, rien ne, peuvent être employés pour reprendre ou annoncer (emploi anaphorique) des *êtres* exclusivement *humains*, avec certaines différences de sens.

Personne et **nul** (avec son effet de préciosité possible) désignent tous les groupes d'individus possibles, même si le contexte précise le groupe dont il est question. Cela donne une valeur plus absolue à la quantité nulle.

Il est important de noter que : placé après le nom, *nul* n'est pas indéfini, mais un adjectif. Il indique l'absence de valeur.

Dans leurs emplois, *aucun*, *nul*, s'emploient avec la négation pour signaler l'absence totale de quantité. Les expressions comme *aucun ne*, *nul ne*, *personne ne*, *rien ne*, peuvent être employés pour reprendre ou annoncer (emploi anaphorique) des êtres exclusivement humains, avec certaines différences de sens.

Dans le corpus du français parlé au Congo, nous n'avons trouvé aucun emploi

anaphorique avec les déterminants négatifs.

La différence entre **nul** et **aucun** : il ne s'agit pas d'une différence de sens mais de registre discursif. Nul, sauf dans quelques expressions (nulle part, nul doute, etc.) a une forte valeur descriptive et est plutôt employé dans des récits ou des argumentations à tonalité soutenue (genres littéraires, juridique, administratif, oratoire, etc.). Son emploi en conversation peut donc produire un *effet de préciosité*.

La différence est double : d'une part, l'emploi du quantificateur *nul* insiste sur l'impossibilité d'envisager l'existence d'un seul individu ; d'autre part, cet emploi est senti comme plus archaïque et susceptible de produire des effets de préciosité ou d'expression littéraire.

3.3. PAS UN

Les déterminants négatifs, nous l'avons dit, on les trouve dans des phrases de type négatif, où ils assurent la quantification nulle du GN qu'ils déterminent. Il s'agit de *aucun(e)*, *nul(le)*, *pas un(e)*, et *de* (où on aurait *un*, *du*, *de la*, *des* dans la phrase positive correspondante). **Pas un** (seul) signale que l'unité de référence considérée comme un *minimum de quantité raisonnable* est *absente* : "Il n'y a pas un (seul) livre chez lui."

Il est important de savoir que la quantité nulle du genre : *aucun*, *nul* et *pas un* est d'ordinairement accompagné par la négation *ne*. Il ne s'emploie qu'au singulier car, il est composé de l'adverbe de négation *pas* qui précède l'article indéfini *un* qui ne peut avoir de pluriel.

Le singulier de *pas un* peut s'employer aux deux genres. Avec le masculin singulier, le CFPC nous a donnés la phrase suivante :

12. *L2 tu es connu+ tu n'auras **pas un** compte Facebook* page
247 (Enregistrement n°1 : les comptes Facebook des stars)

Avec le féminin singulier, le corpus du français parlé au Congo nous a donné l'occurrence suivante :

13. *L2 : Tu seras toujours là à ce point genre te poser les questions, quand il est là différent, de se poser ce genre c'est de question, est-ce que 15 ans il n'avait pas une autre par exemple il n'a **pas une autre femme*** www. /// p785 *Thème : l'amour à distance.*

Nous retiendrons par ces exemples que les congolais emploient mieux le déterminant indéfini **pas un** lorsqu'il est le plus souvent accompagné de **ne**, adverbe de négation. Ils peuvent parfois avoir un sens négatif mais sans être accompagné de *ne*. Il est aussi combinable avec d'autres déterminants tels

que *autre* en (92).

Remarque :

Les grammaires signalent que les déterminants *aucun, nul, pas un, personne, rien* ont un sens positif dans des phrases négatives, interrogatives ou comparatives. Avec ce genre d'emploi des déterminants négatifs ayant un sens positif, nous n'avons recensé aucune illustration.

C'est pour des raisons à la fois étymologiques (ces mots proviennent de mots latins qui avaient un sens positif) et logiques (une combinaison de deux négations donnerait un résultat positif) qu'est signalé ce sens.

4. Les déterminants indéfinis complexes exprimant la négation

Dans le corpus du français parlé au Congo, nous avons recensé un certain nombre d'éléments marquant les différentes quantités : faible, adéquate et forte. Ici, il s'agit des expressions ou quantificateurs que nous avons classés dans la catégorie des déterminants indéfinis négatifs complexes. Les expressions telles que : *pas assez de, pas trop de et plus de*, représentent les déterminants indéfinis négatifs complexes.

4.1. Plus de

Plus de a également un côté négatif. Ici, *plus de* est précédé de l'adverbe de négation "ne" pour bien marquer cette valeur négative dans un syntagme nominal. Les occurrences qui suivent représentent une illustration parfaite :

14. *L4 : sa maman vient bla-attend son enfant n'écrit pas mais sa maman vient blâmer la maitresse c'est bien ce que tu dis ou j'entends mal donc c'est la maman qui ne fait pas **plus de** travail pour que son enfant puisse écrire p176 (dialogue)*
15. *L1 : en plus si tu dépasses congo chine là-bas y a **plus de** goudron des goudron là-bas c'est -XXX compliqué p309 (Le manger et la place de la femme dans une maison)*
16. *L1 de réfléchir — parce qu'on dit que faute pardonner — ok — tu es pardonné — ah là il dit — on ne c'était pas entendu comme ça — eh oui — j'ai déposé — j'ai mis des trucs — et le garçon là avant même Ø bon il était — il n'a même pas fait **plus de trois trucs hein** Ø après tu sais qu'il s'est suicidé p1094 (avoir de la compétence)*

En regardant ces exemples et surtout en 169, nous l'avons dit en amont, en

parlant de Anne Abeillé et Danièle Godard, que les particules servent aussi à souligner la façon dont le locuteur veut que son énoncé soit interprété : on parle de *fonction de guidage*. C'est le cas de l'interjection *hein*. L'interjection *hein* pour sa part joue la fonction de renforcement en (22), renforçant ainsi la combinaison entre les déterminants indéfinis *plus de* et l'adjectif numéral cardinal *trois*.

On remarquera la différence entre *plus de* et *trop de* qui tous deux indiquent qu'il y a dépassement de la limite :

- **plus de** : dépassement d'une limite quelconque qui n'est pas jugée comme une référence à ne pas dépasser. Quand nous avons par exemple la phrase suivante, on voit qu'il y a dépassement :

"Il y avait plus de cinquante participants" (valeur d'évaluation subjective).

- **trop de** : dépassement de la limite jugée comme une référence à ne pas dépasser. Nous avons repris la même phrase pour faire une comparaison d'équivalence avec ces deux déterminants :

"Il y avait trop de participants."

4.2. Pas assez de

Ce genre de déterminant peut aussi exprimer l'insuffisance, lorsqu'il est précédé de pas ou plus pour exprimer la négation et surtout une quantité insuffisante.

Il s'agit d'un jugement porté sur le fait que la quantité ou l'intensité se trouve en-deçà d'une limite considérée conforme à la norme collective ou individuelle. **L'insuffisance**, dans la langue française, n'est pas marquée par une forme propre. Elle a recours aux expressions suivantes : *pas assez (de)*, *pas suffisamment (de)* ou *insuffisamment (de)* qui répondent aux mêmes conditions d'emploi qu'*assez (de)* et *suffisamment*.

17. L3 ben d'accord - supposons d'être que (hhh) ou bien tu n'as **pas assez de** moyens pour pouvoir en charge de ta grossesse que va tu faire p599 (**Audio 22 : l'amour à distance**)

18. LX : Vous oubliez une chose que la femme et considéré comme le fleure elle doit être elle doit être arrosée tout le temps tout le temps être apprécié dès lors que vous partez voir dehors n'y aura **plus assez de temps** à consacrer pour votre femme voilà pourquoi nous disons que on s'attarde a hhh on s'attarde à dire que l'infidélité

c'est pas une bonne chose ///
d'infidélité)

p616 (Audio 52 : le thème

Lorsque ce déterminant est précédé de *pas* ou *plus* marquant la négation, il marque une quantité moins suffisante, bien en dessous de la moyenne. Nous avons remarqué que les locuteurs congolais utilisent plus la forme négative de ce déterminant. Car, sur les 17 occurrences que nous avons recensées, 11 portent sur la négation et donc la quantité insuffisance.

4.3. Trop de

Trop est un adverbe qui a une valeur négative, il marque l'excès, une limite dépassée (sauf cas particulier). Il est utilisé pour parler d'une chose qui est désagréable, négative pour une personne et signifie plus que très. Lorsqu'il est situé devant ou est suivi d'un nom, "trop" doit être accompagné de la préposition *de*. Les exemples suivants en sont une parfaite illustration :

19. *L3 : oui bien sûr je dis on peut demander à n'importe qui la musique est toujours là surtout quand tu as **trop de** peur trop de problème de la famille comme ça tu es seul en écoutant juste la musique p646 (Audio 27 : les réalités universitaires de Marien NGOUABI.)*

20. *L1 Massamba en question aussi a **trop de** femmes a géré p131 (Dialogue entre élèves)*

En regardant ces occurrences, on se rend compte que **trop (de)** s'applique à des êtres (dénombrables ou non) suivi de *de* et du pluriel ou du singulier selon les cas (**trop de femmes, trop de temps, trop de questions, trop de peur**). **Trop de** signifie dépassement de la limite jugée comme une référence à ne pas dépasser. Ici, nous avons des emplois standards du français.

Certains congolais méconnaissent l'emploi de *trop de*. En effet, au lieu d'utiliser l'adverbe *trop* avec la préposition *de*, ils confondent et l'emploient avec le déterminant article indéfini *des* pour donner *trop des*, une autre particularité congolaise en. C'est le cas des occurrences suivantes :

21. *L1 : Hein ! On dit toujours loin des yeux, loin du cœur, donc moi je ne pourrais jamais vivre un amour à distance, parce qu'il y a **trop des inconvénients**, je ne sais ne sais pas ce qu'elle est en train de voir là-bas ! et moi je suis ici ! Je ne sais pas comment www ///*
p787 (Thème : l'amour à distance.)

Ce genre d'emploi nous a donné droit à deux occurrences, ce qui montre le manque de maîtrise de la langue par certains locuteurs congolais.

Trop de marque l'excès lorsqu'il s'agit d'un jugement porté sur le fait que la quantité ou l'intensité *dépasse* une limite de référence considérée comme un maximum à ne pas dépasser, selon des normes sociales collectives ou individuelles.

Trop (de) s'applique à des *êtres (dénombrables* ou non) suivi de *de* et du pluriel ou du singulier selon les cas (trop de fleurs, trop de pain, trop de prudence). Il s'applique également (sans de) aux *propriétés* (placé devant l'adjectif) ou aux *processus* (placé après le verbe ou entre l'auxiliaire et le verbe) (trop rusé, il a trop mangé, il mange trop).

On remarquera la différence entre “plus de” et “trop de” qui tous deux indiquent qu'il y a dépassement de la limite : - **plus de** : dépassement d'une limite quelconque qui n'est pas jugée comme une référence à ne pas dépasser, il a valeur d'évaluation subjective. - **trop de** : dépassement de la limite jugée comme une référence à ne pas dépasser. *Trop de* suivi des substantifs qui ne s'appliquent qu'au singulier, nous avons les phrases suivantes :

22. L1 je le connais pas + oh + pourquoi xxxx je t'ai suivi quand tu voulais venir ici mais quand tu as vu la face là directement tu es reparti + il dit ah j'aime pas rester avec les locataires y aura pas **trop de respect ah** – maintenant je suis resté calme + de maintenant + quand j'ai commencé encore à coiffer l'enfant là xxx p339 (Thème : Fait divers)

Avec le pluriel, le déterminant *trop de* marque le dépassement de la limite jugée comme une référence à ne pas dépasser, nous a les occurrences suivantes :

23. L4 les parents avaient **tellement trop de** projets (hhh) sur ton avenir tu tombes enceinte et euh l'avenir de l'enfant n'est pas promis n'est pas meilleur tu es obligé de passer par l'avortement ou soit tu peux être violer par certaines personnes et tu tombes enceinte pour ne pas garder euh ! Comme histoire p881 (AUDIO 4 : l'avortement)

Avec la négation plurielle, nous avons les exemples suivants :

24. L2 : /il n'y a pas – y a pas **trop d'**ouvertures p1138 (Avoir de la compétence)

En regardant ces occurrences, on se rend bien compte que le déterminant *trop de* marque l'excès car lorsqu'on dit *trop de monde* et *trop de désordre*, c'est qu'il s'agit de plusieurs personnes, un nombre incalculable de gens. Avec *trop de monde* et *trop de désordre*, nous avons l'emploi du singulier quel que soit l'extrême du monde et du désordre. Ce même déterminant donne lieu au pluriel. Nous avons dit que **Trop** est un adverbe qui a une valeur négative, il marque l'excès, une limite dépassée (sauf cas particulier). Il peut aussi être employé dans une phrase ayant une configuration négative même s'il est utilisé pour parler d'une chose qui est désagréable, négative pour une personne et signifie moins que très c'est-à-dire en très petit nombre, c'est ce que nous avons remarqué avec *y aura pas trop de querelles*. Dans ce genre d'occurrence, on rejoint l'expression moins de. Lorsqu'il est situé devant ou est suivi d'un nom, "trop" doit toujours être accompagné de la préposition de.

Trop de est l'un des déterminants les plus employés par les locuteurs congolais vue le nombre d'occurrences utilisés. En effet, il occupe la quatrième place dans notre tableau avec plus de 28 occurrences. Une chose que nous devrions noter c'est que les congolais se sont appropriés ce déterminant et l'utilisent à leur guise, que ce soit au singulier ou au pluriel. Certains locuteurs ne savent pas utiliser la négation, ils omettent le morphème "ne" qui représente la première partie de négation. C'est le cas des trois dernières occurrences de ce déterminant complexe dans lesquelles nous avons *y a pas trop de tirets*, *y aura pas trop de querelles* et *y a pas trop d'ouvertures*, ceux qui parlaient avaient omis de mettre le *ne*. En regardant ces occurrences, on se rend bien compte qu'il y a dépassement du nombre ou de la limite prévue des tirets et une négation incomplète.

Il existe d'autres termes ou d'autres combinaisons de termes marquent cette **insuffisance** tels que *trop peu (de)*. Avec ce genre de termes, le CFPC ne nous a donné aucune occurrence pouvant nous servir d'illustration. Ceci montre que les locuteurs congolais ne l'emploient pratiquement pas.

Conclusion

Après avoir examiné dans les détails la question portant sur *l'emploi des déterminants indéfinis exprimant la négation en français parlé au Congo*, il convient de retenir que les déterminants négatifs sont considérés comme des porteurs de la signification négative. Et, c'est cette dernière qui leur assure l'existence zéro. Car, les trois premiers appartenant aux déterminants indéfinis simples font partie de la négation totale. Et ceux appartenant à la catégorie des déterminants complexes font partie, pour la plupart, de la négation partielle.

Références bibliographiques :

- ABEILLÉ Anne et Danièle GODARD, *La grande grammaire française*, Paris, éd Actes du sud, imprimerie nationale, 2021, p634, première édition
- CHEVALIER, j.-c, Blanche-Benveniste, C., Dumont, C., Encrevé, P., Simoniaurembou, M.-R., Bergounioux, G., 1992, « Actualité de l'enquête et des études sur l'oral », dans *Langue française*, n°93, pp.94-119.
- BEYSSON Clément, *Déterminant et quantificateurs généralisés dynamiques*, université de Lorraine, 34 cours Léopold, 54000 Nancy, France, 2017.
- LEEMAN Danielle, *Les Déterminants du Nom en Français : Syntaxe et Sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
- RIEGEL *et al.*, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadridge/PUF, 2002.
- NGAMOUNTSIKA Edouard, *Le Français Parlé en République du Congo : Etude Morphosyntaxique*, thèse de Doctorat, NR, Brazzaville et Aix en Provence, 2 vol, 2007.
- CHARAUDEAU, Patrick, *Grammaire du Sens et de L'expression*, Paris, Hachette, 1992.
- MONNERET Philippe & Poli, Fabrice, *Les guides fondamentaux pour enseigner la grammaire du français, terminologie grammaticale*, Paris, Imprim'vert, juin 2021.
- WILMET, Marc, *La Détermination Nominale, Quantification et Caractérisation*, Paris, PUF, 1986.